

## Les bardages bois et à base de bois : normalisation et marquage CE



*Les bardages bois sont cadrés par des référentiels normatifs et réglementaires. Un dispositif complet permettant la caractérisation des produits selon une harmonisation européenne, ainsi que leur marquage CE, est en cours de finalisation. Ce dispositif comprend :*

### Les normes produits :

- Pr EN 14519 "Lambris et bardages en bois massif - Profils usinés résineux avec rainure et/ou languette".
- Pr EN 14951 "Lambris et bardages en bois massif - Profils usinés feuillus avec rainure et/ou languette".
- Pr EN 15146 "Lambris et bardages en bois massif - Profils usinés résineux sans rainure et languette".

### La norme harmonisée permettant le marquage CE des produits traditionnels :

Pr EN 14915 "Lambris et bardages en bois - Caractéristiques, évaluation de conformité et marquage".

### Le Guide technique européen pour les systèmes de bardage en kit.

En cours de rédaction, il permettra l'élaboration d'un ATE (Avis Technique Européen) pour les kits de bardage innovants.

### Autres documents :

Cahier 3316 – CSTB : Règles générales de conception et de mise en œuvre - Ossature bois et isolation thermique des bardages rapportés, faisant l'objet d'un avis technique.

Conformité de niveau 1 à 4, selon les exigences de la future norme européenne harmonisée : NF EN 14915 "Lambris et bardages en bois massif -

Caractéristiques, évaluation de conformité et marquage", qui se répartissent ainsi en fonction de leur réaction au feu :

Produits de construction	Réaction au feu	Système d'attestation
Bardages bois avec étape de production améliorant la réaction au feu	A, B, C	1
Bardages bois sans étape de production améliorant la réaction au feu	A, B, C	3
Bardages bois dont la réaction au feu ne requiert pas d'essai	D, E, F	4

## Les principales spécifications du DTU 41-2 : revêtements extérieurs en bois

Une norme définissant les conditions de mise en œuvre et les règles d'exécution des ouvrages de revêtements extérieurs en bois ou matériaux dérivés du bois existe depuis dix ans. Il s'agit de la norme DTU 41-2 "Travaux de bâtiment - Revêtements extérieurs en bois".

Les lames de bardages devront respecter les spécifications du DTU 41.2, ou bien faire l'objet d'une étude particulière. Ci-après une présentation des principales spécifications du DTU 41-2.

### Principales dimensions des lames de bardage :

- Flèche  $\leq L / 200$ .
- Epaisseur des lames  $\geq 15$  mm (13 mm pour Red Cédar et Mélèze) : entraxes des supports  $\leq 40$  cm.
- Epaisseur des lames  $\geq 18$  mm : entraxe des supports  $\leq 65$  cm.
- Largeur exposée des lames  $\leq 7.5$  x épaisseur de la lame pour du bois massif (10 x épaisseur pour Red Cédar).
- Largeur lamelle  $\leq 3$  x épaisseur de la lame pour du bois lamellé-collé.
- Recouvrement ou emboîtement  $\geq 10\%$  de la largeur hors tout de la lame.

### Revêtements extérieurs abrités horizontaux (sous-face de débord de toiture) :

- Epaisseur  $\geq 10$  mm.
- Entraxe support  $\geq$  épaisseur x 40.

### Profil de lames :

Il est nécessaire d'adapter le profil de lame et la technique de mise en œuvre en fonction de l'orientation du bardage :

- Pose horizontale.
- Pose verticale.
- Pose inclinée.
- Pose horizontale abritée.

### Classes d'emploi (classes de risques d'attaques biologiques selon NF EN 335) :

Les lames de bardages sont de classes d'emploi 2, 3 ou 4, en fonction de leur localisation.

Le tableau suivant indique la classe d'emploi maximum pouvant être atteinte avec un traitement de préservation adapté, ou bien sans traitement, mais en purgeant l'aubier du bois, et ce pour les essences de bois les plus utilisées en France en bardage :

Essence de bois	Avec traitement	Sans traitement
Châtaignier		4
Chêne	4	4
Douglas	3	3
Epicéa	3	
Mélèze	3	3
Pins sylvestres	5	3
Pins maritimes	5	3
Robinier		4
Sapin	3	
Western Red Cedar	3	3
Iroko		3

### Lame d'air :

La présence d'une lame d'air est impérative à l'arrière des lames de bardage, pour permettre l'évacuation de l'humidité provenant d'infiltrations ou de condensations éventuelles.

### Films pare-pluie et pare-vapeur :

Un film pare-pluie est obligatoire lorsque l'isolant est directement accessible derrière les lames de bardage. Le film pare-vapeur est préférable coté intérieur, quel que soit le type de mur support, afin de limiter le risque de condensation sur la face arrière du bardage, qui entraînerait une humidification quasi permanente des lames, équivalent à une classe d'emploi 4.

### Fixation des lames de bardage :

Les critères suivants imposent d'utiliser des fixations en inox ou en alliage d'aluminium :

- Lames de bois sans finition ou finition transparente.
- Essence de bois acide : Western Red Cedar, Châtaignier, Chêne, etc.
- Zone de climat maritime ( $< 10$  km depuis le bord de mer).

Le tableau suivant indique le nombre et l'emplacement des fixations en fonction de la largeur exposée (visible) des lames :

Largeur exposée : L	Nombre et emplacement des fixations
$L \leq 100$	Une fixation en partie haute dans le chanfrein, ou en partie basse en traversant la lame.
$100 < L \leq 125$	Avec finition : une fixation en partie haute dans le chanfrein ou en partie basse en traversant la lame. Sans finition : une fixation en partie basse.
$L > 125$	Deux fixations éloignées au moins du 1/3 de la largeur exposée, chacune étant à une distance du bord équivalente au 1/3 de la largeur.

### Finition des lames de bardage :

Les lames de bardage peuvent recevoir une finition de type lasure ou peinture, afin de conserver à l'ouvrage un même aspect dans le temps, à la condition d'un entretien régulier et adapté. Cette finition peut être appliquée, soit sur site, soit en usine. On recommande l'emploi d'un système de finition validé selon EN 927 "Produits de peintures et systèmes de peintures pour le bois en extérieur", pour un usage "semi-stable". ■

Contact CTBA : Christiane Deval  
christiane.deval@ctba.fr



www.lecommercedubois.fr

